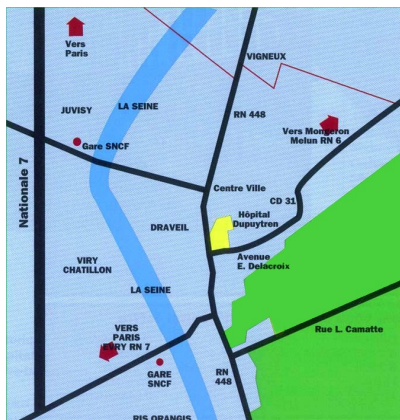


HÔPITAL DUPUYTREN
1, rue Eugène DELACROIX - 91210 DRAVEIL - Standard : 01 69 83 63 63

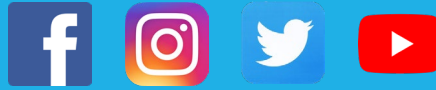


Hôpital Dupuytren

1 rue Eugène Delacroix
91210 DRAVEIL

Standard : 01 69 83 63 63

Site internet : <http://chu-mondor.aphp.fr/joffredupuytren/>



SI VOUS VENEZ EN VOITURE :

- Par l'autoroute A6 ou la RN7 jusqu'à Ris-Orangis prendre la direction Draveil.
- Par la RN6 après Villeneuve-Saint-Georges direction Melun. Prendre la sortie direction Draveil-Montgeron.

SI VOUS VENEZ EN TRAIN :

- RER C ou RER D descendre à Juvisy, sortie Seine (gare routière)
- Prendre les bus 13, 16 ou 17 et descendre à l'arrêt Danton ou Dupuytren
- Ligne Intervals (dessert l'hôpital de Villeneuve St Georges, Vigneux, Montgeron et Draveil) avec le RER D, descendre à Montgeron et prendre le bus jusqu'à l'arrêt Danton



L'accès à l'hôpital est strictement réglementé. Il est conditionné à la prise de rendez-vous (par téléphone uniquement)



SERVICE RADIOLOGIE >>>

>>> HÔPITAL DUPUYTREN



aphp.fr

LE RENDEZ-VOUS >>

Le service de radiologie est ouvert aux patients externes âgés de plus de 75 ans venant d'EHPAD ou du domicile.

Jours et horaires des plages disponibles :

le **lundi** et le **mercredi** de **9h30 à 12h00**

Les résultats seront disponibles dans la journée.

Uniquement sur rendez-vous :

Par téléphone au : **01 69 83 64 63**

du **lundi** au **vendredi** de **9h30 à 16h30**



LES MODALITÉS >>

L'accès à l'hôpital et au parking n'est autorisé que si vous avez un rendez-vous.

Si possible, venez accompagné d'une seule personne.

A votre arrivée, présentez-vous à l'accueil/secrétariat.

Les prestations proposées concernent la radiologie standard exclusivement.

LES INFOS PRATIQUES >>

Pour les patients connus du service, aucun passage aux admissions n'est nécessaire.

Il est préférable pour les nouveaux patients d'effectuer une préadmission en ligne ou d'envoyer les pièces par mail aux admissions : admission-jd.jfr@aphp.fr

Le cas échéant, présentez aux agents des admissions les pièces suivantes :

- Carte d'identité
- Carte vitale
- Carte de mutuelle
- Justificatif de domicile

Présentez-vous à l'accueil consultation du service radiologie avec vos ordonnances de l'examen.

